



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

L'Agence Parcs Canada
1869 rue Upper Water,
Pièce AH 201
Halifax (Nouvelle- Écosse)
B3J 1S9

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaries

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

L'Agence Parcs Canada
1869 rue Upper Water,
Pièce AH 201
Halifax (Nouvelle- Écosse)
B3J 1S9

Title-Sujet Réparations de maçonnerie en pierre patrimoniale des écluses 26 & 27 d'Old Slys, Lieu historique national du Canal-Rideau		
Solicitation No. - No. de l'invitation 5P201-18-0119/A		Amendment No.:/N° de modification de l'invitation 003
Client Ref. No. - No. de réf du client. 872		Date: 31 août 2018
GETS Reference No. - No de reference de SEAG PW-18-00838233		
Solicitation Closes:		
at - à 14h 00	on - le 06 septembre 2018	Time Zone - Fuseau horaire ADT - HAA
F.O.B. - F.A.B.		
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Jaime Creaser, Jaime.Creaser@pc.gc.ca		
Telephone No. - No de téléphone (902) 426-7513		Fax No. - No de FAX: (902) 426-1775
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction: See Herein - Voir aux présentes		

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)
À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)

Vendor/Firm Name - Nom du fournisseur/de l'entrepreneur	
Address - Adresse	
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur	
Titale - Titre	
Telephone No. - N° de téléphone: _____	
Facsimile No. - N° de télécopieur: _____	
Signature	Date

MODIFICATION 003

Cette modification vise à répondre aux questions à l'offre à commande 5P201-18-0119/A :

1. QUESTIONS ET RÉPONSES

Q1 : Les travaux associés au batardeau en aval et à son installation peuvent-ils être réalisés à même la phase 2?

R1: Non. Le travail requis dans la phase 1 doit être achevé comme indiqué, afin de terminer le travail dans deux ans.

Q2 : L'entrepreneur peut-il se raccorder à l'alimentation électrique du site s'il accepte de payer toutes les factures pendant le travail?

R2: Nous avons autorisé les branchements hydroélectriques dans le cadre de projets antérieurs. Nous l'autoriserons sur ce projet et en factureront les coûts à l'entrepreneur à la fin.

Q3 : Veuillez confirmer si toutes les routes temporaires doivent être enlevées et réinstallées entre les phases?

R3: Oui, à l'exception de la route d'accès créée à travers la brousse depuis l'usine de traitement de l'eau, laquelle doit rester. Au cours de la phase 2, seules les routes adjacentes au bureau de PCA doivent être réinstallées, en supposant que l'accès depuis la pelouse ouest n'est pas nécessaire.

Q4 : L'entrepreneur peut-il maintenir une petite présence sur place au cours de l'été 2019?

R4: Non, l'entrepreneur doit démobiliser entièrement entre les phases.

Q5 : Nous n'avons pas trouvé de résultats d'analyse d'échantillon du sol dans la documentation du projet. Est-ce que vous les avez complétées et, si oui, pouvez-vous nous les fournir afin que nous sachions exactement quel type de contamination nous avons à traiter?

R5: Les résultats de l'échantillon de sol se trouvent à l'annexe 5 du BIA "Rapport d'évaluation des risques et de surveillance de l'environnement (AEL « Environmental, 2018 »). Reportez-vous à " 10888_OldSly_RA_Environ_Monitoring_Final "qui sera publié sur A & V. (Voir dossier DSP 003 5P201-18-0119)

Q6 : Veuillez confirmer qu'un plan de gestion des situations d'urgence doit être fourni par l'entrepreneur et que ce plan doit répondre aux exigences décrites dans la documentation du projet? Aussi, veuillez indiquer où les coûts de ce plan, sa mise en œuvre et son entretien doivent être pris en compte sur le formulaire de soumission.

R6: Les plans de gestion des urgences sont généralement inclus dans les plans de santé et de sécurité. Peut-être la question vise les plans de gestion de l'environnement? Dans ce cas, Le PGE doit être fourni par le contacteur. Le PGE est préparé par un consultant en environnement qualifié, tel que décrit dans les documents. Les exigences pour le PGE sont décrites dans l'ESG. Il y a une ligne dans le formulaire de soumission pour toutes les mesures environnementales, qui devrait inclure le PGE, les mesures de surveillance et d'atténuation.

Q7 : Veuillez confirmer quels types de batardeaux sont acceptables et quels types ne sont pas acceptables pour l'installation?

R7: Se reporter à la section 31 23 19. Les batardeaux de terre ou les batardeaux contenant des matériaux granulaires avec du sable et des fines ne sont pas acceptables. Autrement, le choix revient au soumissionnaire. Dans le passé, nous avons utilisé des palplanches et des sacs de sable.

Q8 : Les garde-corps sont-ils remplacés/mis au code?

R8: Aucun travail n'est requis sur les garde-corps, sauf pour enlever et réinstaller là où cela a été noté.

Q9 : Y a-t-il des pierres de calcaire et de grès?

R9: Oui. Voir le formulaire de soumission révisé pour les quantités. Généralement, la procédure consiste à réparer les unités de calcaire avec du calcaire et à réparer les unités de grès avec du grès.

Q10 : Y-a-t-il un conduit en travers des murs d'approche en aval?

R10: Non, il n'y a pas de conduit à cet endroit.

Q11 : L'excavation sur le mur ouest en amont pourrait endommager les racines de l'arbre adjacent. L'arbre doit-il rester?

R11: Protégez l'arbre et les racines autant que possible. S'il est déterminé que l'arbre ne peut pas rester, contactez PCA pour avoir direction.

Q12 : Le limon au batardeau peut-il rester?

R12 : Il peut rester si le concepteur du batardeau estime qu'il peut rester et que l'étanchéité peut être maintenue. Les limites de turbidité pendant l'installation/l'enlèvement du batardeau doivent également être respectées.

Q13 : Nous demandons la clarification relativement à la restauration ou le remplacement des échelles.

R13 : Les échelles devraient être neuves et galvanisées comme indiqué sur les dessins.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.
